



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

hausse des prix des carburants

Question au Gouvernement n° 1019

Texte de la question

HAUSSE DES PRIX DES CARBURANTS

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Dufrègne, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Jean-Paul Dufrègne. Monsieur le Premier ministre, je lance un cri d'alarme : je veux vous alerter sur les conséquences désastreuses des choix que vous avez faits en aggravant la fiscalité punitive dans le cadre de la transition écologique. Vous prétendez être le gouvernement du pouvoir d'achat. Vous l'êtes, certes, mais du pouvoir d'achat en berne, car les prix des carburants flambent ! Pour celles et ceux qui n'ont d'autre choix que d'emprunter leur véhicule pour aller travailler, l'addition est salée ! (*« Il a raison ! » sur les bancs du groupe LR.*)

Le prix du sans plomb 95 atteint 1,55 euro ; il a augmenté de 20 centimes en un an. Le gazole est à 1,50 euro : plus 28 centimes, soit une augmentation de 25 % en un an. C'est énorme : cela représente plusieurs centaines d'euros pour de nombreux Français, notamment dans les territoires ruraux, et cette hausse va se poursuivre jusqu'en 2022.

M. Éric Straumann. Ils n'en ont rien à faire : leur électorat est en ville !

M. Jean-Paul Dufrègne. Au-delà de l'impact sur le pouvoir d'achat, cette situation entraîne de vraies conséquences sur les choix de vie de nos concitoyens et, par là même, sur l'aménagement du territoire, dans un contexte où les transports collectifs sont en recul.

M. Patrick Hetzel. Voilà l'augmentation de la fiscalité !

M. Jean-Paul Dufrègne. En effet, nombreux sont celles et ceux, en particulier de jeunes couples, qui remettent en cause leur projet de vie dans une commune située à la périphérie de la ville petite ou moyenne dans laquelle ils travaillent, alors que cela constituait leur vœu le plus cher. Moins de constructions ou de rénovations dans des territoires qui ont pourtant investi pour accueillir des populations, c'est moins d'enfants à l'école communale et moins de chiffre d'affaires pour le commerce local. C'est le cercle du déclin qui s'enclenche et qui peut compromettre l'avenir des territoires ruraux, qui offrent pourtant de la qualité de vie.

M. Pierre Cordier. Je ne suis pas communiste, mais il a raison !

M. Jean-Paul Dufrègne. Monsieur le Premier ministre, je suis bien sûr très attaché à la transition écologique, mais mesurez-vous réellement les conséquences de vos décisions pour les territoires ruraux ? Au-delà de l'habituelle leçon de morale, parfois salutaire, que comptez-vous faire pour y remédier ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur quelques bancs du groupe NG.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.

M. Fabien Di Filippo. Secrétaire d'État à la hausse du prix du gazole !

Mme Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire. Monsieur le député, vous parlez de précarité énergétique, et vous avez raison : c'est un problème absolument majeur, qui va parfois croissant, malheureusement, dans notre pays. Mais nous avons pris des mesures concrètes, car c'est une priorité pour nous. Pour lutter contre ces inégalités, nous avons décidé de mettre en place le chèque énergie, qui a bénéficié à 4 millions de Français cette année et dont le montant moyen s'est élevé à 150 euros.

M. Éric Straumann. Ce n'est pas la question !

Mme Brune Poirson, secrétaire d'État. Nous allons le généraliser, et son montant moyen atteindra 200 euros.

M. Éric Straumann. Les voitures n'avancent pas avec du fioul domestique !

Mme Brune Poirson, secrétaire d'État. Bien sûr, la précarité énergétique, c'est aussi la question de la mobilité car, comme vous l'avez souligné, c'est ce qui permet d'avoir accès à un emploi et, plus généralement, à la vie sociale. C'est pourquoi nous avons mis en place une prime à la conversion, dont l'objectif est d'aider tous les Français, quel que soit leur niveau social, à changer de véhicule et à opter pour une voiture moins polluante. Cette année, la prime s'est établie en moyenne à 1 000 euros et a atteint jusqu'à 2 000 euros pour les foyers les plus modestes.

M. Éric Straumann. Vous savez combien coûte une voiture électrique ?

Mme Brune Poirson, secrétaire d'État. C'est un succès, puisque 70 000 Français en ont bénéficié l'année dernière. Les résultats sont là : ce sont en priorité – à 70 % – des ménages modestes qui en ont bénéficié. Encore une fois, la meilleure réponse à la hausse des prix des carburants, ce sont les mesures visant à diminuer leur consommation.

M. Éric Straumann. Passons aux voitures à pédales !

M. Fabien Di Filippo. Vous étranglez les territoires !

Mme Brune Poirson, secrétaire d'État. Comme vous l'avez souligné, nous faisons aussi face à une urgence, celle du changement climatique. Nous devons prendre des mesures concrètes tout en aidant les plus modestes à s'adapter à cette transition que nous devons accélérer. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dufrègne](#)

Circonscription : Allier (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1019

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire (Mme Poirson, SE auprès du ministre d'État)

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire (Mme Poirson, SE auprès du ministre d'État)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 juin 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 juin 2018](#)